

# Prêt Constructeur

## Suspendez vos paiements de capital pendant vos travaux de construction

Vous envisagez de construire une nouvelle installation ou d'entreprendre un projet d'expansion? Le prêt Constructeur vous procure le financement dont vous avez besoin pour réaliser vos projets de construction. Ce prêt est conçu pour les projets de construction qui seront terminés dans un délai de 18 mois. Il vous permet de reporter vos paiements de capital pendant les travaux de construction. Vous pouvez commencer les travaux en sachant que les fonds nécessaires seront accessibles quand vous en aurez besoin. Vous aurez plus de liquidités à votre disposition pour couvrir les dépenses inattendues.

### Caractéristiques

- Les fonds sont disponibles, au besoin.
- Aucun paiement de capital à effectuer avant l'achèvement du projet, jusqu'à concurrence d'une période de 18 mois à partir du début des travaux.
- Une fois le projet terminé, le prêt peut être converti en tout autre financement à taux fixe de FAC.
- Les intérêts accumulés pendant la durée des travaux peuvent être ajoutés au montant du prêt.

### Avantages

- Touchez les fonds quand vous en avez besoin afin de faire des économies de frais d'intérêt et d'éviter des tracas financiers.
- Gérez vos rentrées et sorties de fonds au cours de la construction afin de couvrir les dépenses inattendues.
- Des taux concurrentiels et des options alléchantes vous sont offerts une fois les travaux terminés. Vous obtenez ainsi le forfait financier le plus avantageux!

### Garantie

La garantie est constituée de biens mobiliers ou immobiliers.

### Remboursement

- Paiements mensuels, trimestriels, semestriels ou annuels.
- Taux variable.

### Assurance

Demandez-nous comment vous pouvez assurer votre famille et votre entreprise avec nos produits d'assurance-prêt.

### Parlons affaires

Pour savoir si ce produit peut vous convenir, appelez au 1-888-332-3301.

fac.ca

